

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
7	5	7

Vote
A la majorité
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 5 Juin à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Ste Vaubourg s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GUERIN Jean-Luc, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/05/2026.

Présents : M. GUERIN Jean-Luc, Maire, Mmes : AUBERT Isabelle, COUPINOT Cécile, DREYER Lise, M. LOTTERIE Pascal

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme ALLART Anne à Mme AUBERT Isabelle, M. GUERIN Jean-Pierre à M. GUERIN Jean-Luc

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Vouziers
Le :
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme DREYER Lise

2026/22 – PROJET EOLIEN VAUX COULOMMES II

M. le Maire expose aux membres du conseil municipal le projet éolien en cours d'enquête sur les communes de Vaux-Champagne et Coulommes . Il rappelle que ce que projet est porté par l'entreprise ANA VEL BRAZ et prévoit 10 aérogénérateurs et 4 postes de livraison.

Conformément aux dispositions des articles 432-12 du Code Pénal et L.2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. le Maire appelle le conseil municipal au vote :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

- De donner un avis favorable au projet éolien Vaux-Coulommes II porté par ANA VEL BRAZ qui sera implanté sur les deux communes suivantes : Vaux-Champagne et Coulommes.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 12/06/2026
Le Maire
Jean-Luc GUERIN

